

Calendrier 2022 de l'épargne salariale : les prochaines dates et informations utiles à ne pas manquer !

Calendrier 2022 : dates clés et outils

Opération / Dispositif	Dates	Outils
Placement de l'Intéressement et Participation dans le WESOP (fonds Actionnariat)	21 avril au 11 mai 2022, 17H	Modalités précisées dans un courrier individuel envoyé aux salarié(e)s à partir du 12/04 http://wesop-fr.se.com
Placement de l'Intéressement et Participation dans le PEG	21 avril au 11 mai 2022, 17H	Modalités précisées dans un courrier individuel envoyé aux salarié(e)s à partir du 12/04
Dernier délai pour demander le paiement de l'I&P	11 mai 2022, 17H	Modalités précisées dans un courrier individuel envoyé aux salarié(e)s à partir du 12/04
Transfert possible des CP vers CET	02 mai au 17 mai 2022	PayLink (CET)
Monétisation des jours de CET et transfert vers le PERECO (avec abondement) ou le PERO	02 mai au 02 juin 2022	PayLink (CET)
Programmation ou modification du versement volontaire mensuel vers le PEG	02 mai au 02 juin 2022	PayLink (PEG/PERECO) Par prélèvement sur salaire de juillet à décembre
Programmation ou modification du versement volontaire mensuel vers le PERECO	02 mai au 02 juin 2022	PayLink (PEG/PERECO) Par prélèvement sur salaire de juillet à novembre
Versement de votre I&P sur votre bulletin de paie (pour ceux qui ont demandé le paiement)	29 juin 2022	
Versement volontaire exceptionnel vers le PEG	28 novembre au 05 décembre 2022	PayLink (PEG/PERECO) Par prélèvement sur salaire de décembre 2022
Versement volontaire exceptionnel vers le PERECO	28 novembre au 05 décembre 2022	Personéo : https://personeo.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com/ Par prélèvement sur carte bancaire
Versement volontaire exceptionnel PERO	Permanent (BNP Paribas vous contacte pendant chaque fin d'année)	Visiogo : https://authentication.bnpparibas.com/
Programmation ou modification du versement volontaire périodique PERO	Permanent	Visiogo : https://authentication.bnpparibas.com/

Comment optimiser votre épargne salariale ?

- **Intéressement et Participation 2021, Wesop 2022** : Pour optimiser vos placements, consultez notre site web - rubrique Actualités : [InFO Flash du 23 mars](#)



L'éclairage de FO sur l'abondement :

Vous pouvez cumuler **1404 €** dans le PEG + **800 €** dans le PERECO, soit **2204 € / an** d'abondement en tout !

> Demandez notre [dossier de synthèse Epargne retraite et salariale](#) pour des informations complètes



Plus responsable : Pour préserver la biodiversité et compenser notre empreinte carbone, FO s'engage à replanter 1 arbre pour chaque nouvelle publication de tracts / envoi d'emails.



Astuce - Transférer vos CP vers le CET vers le PERECO...?

CET = Compte Epargne Temps : Compte qui permet de se constituer une réserve de jours de Congés Payés, avec la possibilité de placer de 5 jours / an maximum (au prorata du nombre de jours travaillés par semaine), et jusqu'à 25 jours de CP sur votre CET, sauf si vous êtes à 5 ans ou moins de l'âge légal de départ à la retraite - dans ce cas-là vous pouvez cumuler jusqu'à 50 jours.

CET vers PERECO ?

Ces jours de CET peuvent **financer certaines absences** ou **peuvent être monétisés** pour alimenter notamment votre PERECO, en bénéficiant ainsi de **l'abondement** prévu (800 € / an pour le PERECO).

Astuce - PERECO : comment savoir quel montant j'ai monétisé ?

Deux possibilités :

- **Prendre son bulletin de paie de juin** et retrouver la ligne qui se trouve au-dessus du net à payer.

8390 | Monétis° Nette CET PERCO

Le montant indiqué est le montant investi à la BNP sur lequel l'abondement est calculé.

- **Se connecter sur le site www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com/epargnants/**

- Cliquer sur *Accéder à mes comptes* (en haut à droite)

- Cliquer sur *PEE, PERCO, PERECO (Personeo)*

- Avec vos identifiants (fournis sur les derniers relevés de compte envoyés par BNP Paribas), aller sur : *Mes opérations*

> *Historique des opérations*

- Repérer l'opération « *Versement géré par votre entreprise* », fin juin, incluant un montant net et la valeur de l'abondement net reçu.



Contacts utiles

Communiquer avec BNP Paribas E&RE pour toutes vos questions sur l'épargne :

- **Internet** : www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com
- **Téléphone / Allo Contact Epargnants** : Numéro Vert 0 800 827 121 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- **Courrier** : BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises - TSA 80007 - 93736 Bobigny Cedex 09

Wesop :

Les rapports annuels et performances passées sont disponibles sur :

<http://www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com>

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez votre équipe locale **FO**



Plus responsable : Pour préserver la biodiversité et compenser notre empreinte carbone, **FO** s'engage à replanter 1 arbre pour chaque nouvelle publication de tracts / envoi d'emails.



1^{er} syndicat du Groupe Schneider Electric - <https://www.fo-schneider.fr>



@FO.Schneider.Electric

FO Métaux : <http://www.fo-metiaux.org/> - FO Cadres : <https://www.fo-cadres.fr/>

12 avril 2022

